

# Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le tri s'intensifie sur le territoire du SMICTOM LGB. Dans la borne de tri jaune, en plus des bouteilles et flacons en plastique, des emballages en carton et en métal, vous pouvez déposer tous vos emballages en plastique et tous les petits emballages en métal.

## TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON

Bien vidés, en vrac (sans sac) et séparés les uns des autres



### EMBALLAGES EN CARTON



### EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Bouteilles et flacons en plastique

### EMBALLAGES EN MÉTAL MÊME LES PLUS PETITS



### NOUVEAU



Capsules, bouchons, couvercles,  
opercules,...

### NOUVEAU



Barquettes



Pots, boîtes et tubes



Films et sachets



## ET TOUJOURS

Les emballages en verre  
(bouteilles, pots, bocaux et flacons)  
sont à déposer dans la borne verte  
«emballages en verre à recycler» et  
tous les papiers dans la borne bleue  
«papiers».



Un doute, une question, envie d'en savoir plus ?  
Rendez-vous [www.smictomlgb.fr](http://www.smictomlgb.fr)